



Ensemble CFTC / SNT CFE CGC
"La force d'un collectif,
l'énergie de chacun"



NOTRE ÉQUIPE DE PILOTAGE :

- des agents comme vous,
- engagés pour vous !



LA MINUTE ÉLECTIONS PRO

Avril 2026

GAZETTE spéciale élections professionnelles n°1



Cher(e)s Collègues,

Chaque jour, vos conditions de travail, votre organisation de service ou encore votre parcours professionnel évoluent.

Ces décisions ne sont pas prises au hasard : elles passent par des instances où siègent des représentants du personnel.

Du 3 au 10 décembre 2026, vous aurez la possibilité de choisir celles et ceux qui porteront votre voix, à l'occasion des élections professionnelles.

Il est temps de vous rappeler pourquoi votre voix devra compter, et pourquoi en quelques minutes de vote, vous pourrez décider des conséquences qui vous concernent pour les 4 années qui suivront !

À travers cette gazette première d'une série de 6, nous vous proposons de comprendre ces instances, leur rôle concret, et pourquoi votre participation est essentielle.

Voter, c'est peser. Ne pas voter, c'est laisser les autres décider.

Au sommaire de ce numéro

CST et F3SCT	P 2
CAP et CCP	P 3
Portraits de délégués	P 4

LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES, C'EST QUOI ?



Les élections professionnelles permettent aux agents de la collectivité de désigner leurs représentants.

Ces représentants siègent dans différentes instances où sont discutées :

- l'organisation des services
- les conditions de travail
- les situations individuelles

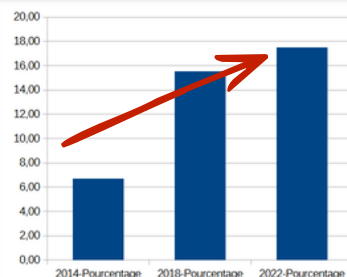
**CES DÉCISIONS ONT UN IMPACT
DIRECT SUR VOTRE QUOTIDIEN.**

Notre organisation ENSEMBLE CFTC / SNT CFE CGC va se présenter pour la 4ème fois à ces élections. Depuis 2014, nous n'avons fait que progresser. C'est le résultat de notre investissement pour vous.

Notre objectif : poursuivre notre action pour vos conditions de travail et votre sécurité professionnelle !



Progression de notre
représentativité en
trois élections
professionnelles
depuis 2014 ...



ENSEMBLE CFTC CFE CGC

2 rue Henri Barbusse 13001 Marseille 04 91 14 56 80 / 07 61 02 11 30 ensemblecgccftc@gmail.com



LES PRINCIPALES INSTANCES

Vos conditions de travail ne tombent pas du ciel !

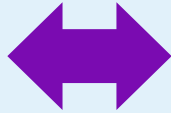
Organisation du travail (cycles horaires / télétravail, CET...) / Régime indemnitaire / titres restaurant ... / Formation, apprentissage / Avancées sociales / organisation de services ...



Tout cela passe par cette instance clé
LE COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL (CST)

Le CST, présidé par le Maire ou son représentant est composé de deux collèges :

Les représentants de la Ville (élus et/ou DGA, directeurs) au nombre de 15 dans notre ville.



Y assistent, ou interviennent les représentants de la DRH, le DGS, des experts concernés par les dossiers abordés

Les représentants du personnel élus lors des élections professionnelles, issus des organisations syndicales, au nombre de 15 à Marseille



C'EST LÀ QUE LES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL PORTENT VOTRE VOIX

- Ce sont vos conditions de travail qui sont en jeu
- Les représentants élus influencent des décisions concrètes et portent vos revendications ...

Concrètement, et par exemple, c'est au sein du CST que nous avons défendu les horaires variables, le régime indemnitaire, le télétravail, la prime pouvoir d'achat, non sans avoir durement négocié auparavant

Votre santé au travail mérite mieux que le hasard

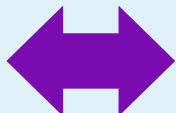
- Prévention des risques
- Sécurité au travail
- Conditions de travail



Tout cela se traite au sein de :
LA FORMATION SPÉCIALISÉE EN SÉCURITÉ, SANTÉ, ET CONDITIONS DE TRAVAIL (F3SCT)

La F3SCT est présidée par le Maire ou son représentant, et composée de deux catégories d'acteurs

Les représentants de la Ville (élus et/ou DGA, directeurs)



Les représentants du personnel issus des organisations syndicales représentées au CST suite aux élections professionnelles

Sont membres de droit, le médecin du travail, le représentant de la prévention et de la santé et sécurité au travail. Les experts y sont invités.

Concrètement, et par exemple, c'est au sein de la F3SCT que nous avons traité le problème des rongeurs à Fauchier, les déménagements de services divers, la problématique des ascenseurs en panne, l'insécurité du parking Colbert, les conditions de travail à la Fourrière municipale, les moyens des ASVP etc...

Choisir celles et ceux qui porteront au mieux vos intérêts est donc essentiel !

Ne pas voter = laisser les autres décider pour vous ...

Votre situation professionnelle individuelle ne doit rien au hasard.

Fonctionnaires

- Situations complexes
- Recours sur l'entretien pro.
- Situations individuelles

Notamment consultée pour :

- Refus de titularisation
- Licenciement d'un stagiaire
- Sanctions disciplinaires
- Contestation contre une évaluation professionnelle
- Refus de formation, ou de temps partiel

Contractuels

- Discipline
- Litiges
- Accompagnement des parcours

Notamment consultée pour :

- Sanctions disciplinaires
- Licenciement
- Non renouvellement de contrat
- Rupture anticipée de contrat
- Refus de formation
- Contestation contre une évaluation professionnelle



Tout cela se traite au sein de :

LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE (CAP)

une CAP par catégorie (A/B/C)

Instance paritaire composée d'un nombre égal de représentants de l'employeur et de représentants du personnel. Ces derniers sont élus lors des élections professionnelles parmi les syndicats représentatifs candidats.

- Avis consultatif
- Décision finale appartenant à l'Autorité territoriale

IMPORTANT :

Depuis 2019, la CAP ne traite plus des avancements de grade, promotions, mutations.

Ces décisions relèvent de l'Administration seule.

Tout cela se traite au sein de :

LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE (CCP)

une CCP pour les trois catégories (A/B/C) confondues

Instance paritaire composée d'un nombre égal de représentants de l'employeur et de représentants du personnel contractuel. Ces derniers sont élus lors des élections professionnelles parmi les syndicats représentatifs candidats.

- Avis consultatif
- Décision finale appartenant à l'Autorité territoriale

IMPORTANT :

Depuis 2019, la CCP ne traite plus des recrutements, renouvellements simples, de la gestion courante du contrat

Ces décisions relèvent de l'Administration seule.

MAIS QUE CE SOIT POUR LES FONCTIONNAIRES OU POUR LES CONTRACTUELS, NOS ORGANISATIONS SYNDICALES VEILLENT À INTERVENIR LE PLUS EFFICACEMENT POSSIBLE AUPRÈS DE L'ADMINISTRATION POUR CE QUI RELÈVE DE SA DÉCISION SEULE.

D'OÙ L'INTÉRÊT D'ALLER VOTER !

au
CST

En résumé, en votant aux élections professionnelles, vous choisissez ceux qui vous représenteront

à la
CAP

à la
CCP

- Parce que vos conditions de travail ne sont pas figées,
- Parce que vos représentants peuvent faire évoluer les décisions,
- Parce que votre vote donne du poids à votre voix,

NE PAS VOTER, C'EST LAISSER LES AUTRES DÉCIDER À VOTRE PLACE

LES PORTRAITS DU MOIS

Chaque mois retrouvez des portraits de vos délégués ...



STÉPHANIE DETRAIT

Arrivée à Marseille il y a près de 30 ans, j'ai débuté ma carrière dans le secteur de la petite enfance, d'abord comme animatrice en école primaire, puis en tant qu'ATSEM en crèche. Ces premières expériences m'ont appris l'écoute, la patience et l'importance du lien humain, des valeurs qui continuent de guider mon parcours.

J'ai ensuite rejoint la mairie des 4e et 5e arrondissements, où j'ai travaillé pendant dix ans dans différents services : urbanisme, travaux et état civil. Cette diversité m'a permis de découvrir la richesse des missions de la collectivité et d'en comprendre les rouages.

J'ai poursuivi mon parcours à la Direction des Opérations Funéraires, puis au sein du service SAE DGASJP, dans des fonctions administratives et de coordination.

Les nombreux changements de services et les évolutions internes ont jalonné mon parcours, renforçant ma capacité d'adaptation et mon aisance dans des environnements variés.

Parallèlement, je me suis engagée dans la vie syndicale en tant que déléguée de terrain, au plus près des agents.

Cette expérience m'a permis d'être à l'écoute, d'accompagner et de mieux appréhender les réalités du quotidien.

Aujourd'hui, en charge du secrétariat de Ensemble SNT CFE CGC CFTC, je poursuis cet engagement en assurant le lien entre les agents et l'administration, avec le souci constant d'apporter des réponses concrètes et humaines.

Je souhaite continuer à m'investir dans cet engagement syndical, un domaine riche et en constante évolution, avec l'envie de contribuer, à mon niveau, à améliorer le quotidien des agents. Parce que aider les agents municipaux est un véritable plaisir et donne un sens à mon travail !



LAURE COUSANDIER

Après 5 ans dans le privé, j'ai intégré la collectivité en tant que sous-traitante, puis contractuelle, au sein de la Direction des Systèmes d'Information, au centre d'appel téléphonique. Rapidement intégrée dans l'équipe des agents du centre support nouvelles technologies, j'ai tout de suite préparé puis réussi le concours de la fonction publique territoriale, ce qui m'a permis d'être titularisé ingénieur. Je suis aujourd'hui ingénieur principal.

Cette réussite m'a permis d'évoluer du traitement des dysfonctionnements aux demandes nouvelles technologiques, puis à des postes au sein de la Direction de l'Architecture et des Bâtiments Communaux avec des missions de gestion de base de donnée, de correspondant formation, puis d'acheteur public et assistant de prévention.

Aujourd'hui, je suis conseiller de prévention à la Direction générale adjointe Ville de Demain, référente amiante, handicap, Violences Sexistes et Sexuelles au Travail, ainsi que formateur interne en communication non violente, et suis élue CAP A Ensemble CFE-CGC / CFTC.

Mon parcours professionnel intègre deux dimensions principales que je poursuis dans mon engagement syndical : le soutien et le relationnel.

La force des agents face à une administration parfois déshumanisée et éloignée des réalités du quotidien des services, c'est le collectif.

Ensemble on est plus fort pour prendre du recul sur les situations et transcender les difficultés pour trouver des solutions et avancer.

Seul, on s'épuise, on se décourage ; les problèmes s'accumulent et on s'enlise.

Je mets au service des agents mon expérience de la collectivité, ma capacité d'analyse, de synthèse, de rédaction accessible à tous, dans l'écoute et la bienveillance.

L'enjeu est à la hauteur de vos attentes : des services avec un management conscient de ses responsabilités, formé et doté des moyens nécessaires aux missions, des conditions de travail dignes en utilisant les progrès technologiques et techniques, dans l'égalité de traitement et le respect de chacun, en valorisant le travail d'équipe, l'expérience, la connaissance de son poste et de la collectivité.

Motivée pour m'investir dans la défense de vos droits, vous pouvez compter sur ma pugnacité et mon sens de la justice!"

Retrouvez nous dans le prochain numéro de la "Minute élections pro", pour le zoom nos organisations syndicales : qui sommes nous et pourquoi nous faire confiance